

ACCOMPAGNER LES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE - PPSMJ

- ✓ Comprendre l'organisation judiciaire et acquérir une vision globale de la procédure pénale
- ✓ Connaître les savoirs juridiques de base applicables aux aménagements de peines
- ✓ Appréhender la spécificité de l'accompagnement lié au cadre judiciaire
- ✓ Mieux comprendre le parcours du sortant de prison
- ✓ Identifier le réseau de partenaires avec lequel travailler

Contenu

Jour 1 : Approche générale

- Introduction : notions juridiques générales en matière pénale / Le parcours du sortant de prison
- L'application des peines
- Le parcours judiciaire, pénitentiaire et social du sortant de prison (préparation à la sortie, contraintes judiciaires, droits sociaux...)
- Les mesures de sûreté post condamnation (surveillance judiciaire, rétention de sûreté, libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique mobile...).
- La contrainte pénale

Jour 2 : Approche de l'accompagnement des PPSMJ

- L'accompagnement au regard du droit
- Rôles, missions des associations et cadres d'accueil : aménagement de peine, cadre pré-sentenciel, difficultés liées aux mesures
- Structuration de l'accompagnement par rapport aux contraintes judiciaires (relation avec le SPIP, les magistrats...)
- Principales caractéristiques des PPSMJ
- Relations partenariales avec l'administration pénitentiaire et la justice
- Les responsabilités juridiques
- La responsabilité civile du travailleur social et de l'institution
- Le secret professionnel (en matière d'enquête policière et judiciaire...)

Public



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE, santé) accueillant ou accompagnant des PPSMJ

Méthode pédagogique



Apports de connaissances
Echanges autour de situation d'accompagnement

Intervenants



Philippe Rongère
Ancien directeur d'établissement social accompagnant des PPSMJ

Durée de la formation



2 jours
03 et 04 décembre 2020
formation.pdl@federationsolidarite.org
02.41.20.45.16

Tarif pour la durée totale de formation



Formation en inter :
440€ adhérent
600€ non adhérent

